



Résidence
Le Monarque

GUIDE D'ACCUEIL

Table des matières

Mot de la Direction générale.....	3
Philosophie	4
Équipe interdisciplinaire.....	4
Politiques	5
Services offerts	9
Annexe 1 : Liste des effets personnels	11

Mot de la Direction générale

Bonjour,

C'est avec beaucoup de respect que nous vous accueillons aujourd'hui à la Résidence Le Monarque.

Choisir de venir à la Résidence Le Monarque est une décision importante tant pour la personne qui vient y résider que pour ses proches. La mission de la Résidence Le Monarque est de reproduire l'ambiance chaleureuse et réconfortante d'une maison familiale, et d'y offrir gratuitement des services et des soins palliatifs de qualité. Notre plus grand désir est d'apporter confort, bien-être et dignité aux résidents et à ses proches.

À cet effet, la Résidence a été conçue principalement pour répondre aux besoins des résidents, mais aussi des familles et des proches qui les entourent. Cela se reflète dans l'aménagement des lieux, ainsi que dans le choix de l'ameublement et de l'équipement mis à leur disposition. En plus d'une équipe de soins et de bénévoles, présente en tout temps, chaleureuse et attentionnée.

Les politiques de la Résidence Le Monarque ont donc été élaborées en fonction de bien répondre aux besoins de ceux et celles que nous accueillons. Dans cet esprit, nous offrons aux résidents et aux proches le soutien professionnel, psychologique et spirituel nécessaire tout au long du processus de la maladie et du deuil.

Ce guide présente des informations sur les différents services offerts et sur les règles de fonctionnement de la Résidence. Si vous avez des questions, nous sommes toujours disponibles pour y répondre. De plus, sur rendez-vous, il nous fera plaisir de vous faire visiter les lieux.

Au nom des membres du conseil d'administration, de l'équipe médicale et des soins, des bénévoles, je vous réitère notre engagement à vous soutenir, vous et vos proches dans cette étape de votre vie.



Manon Cardinal
Directrice générale

Philosophie

Notre philosophie épouse celle des soins palliatifs, qui reconnaissent le droit à la dignité, à la vérité et au respect de chacun dans son unicité et son individualité. L'accompagnement sur tous les plans des personnes qui traversent cette importante étape de vie est au cœur de nos préoccupations quotidiennes.

La personne en fin de vie reçoit des soins globaux, centrés sur son bien-être physique, spirituel et social. Nos soins visent la meilleure qualité de vie possible, tant pour le résident que pour ses proches. Chacun recevra le soutien dont il a besoin pour vivre sereinement cette importante étape.

Les soins visent le soulagement de la douleur et de la souffrance, et le plus grand confort possible de la personne. Aucun traitement n'est administré pour prolonger ou abrégé la vie. La Résidence n'offre pas l'aide médicale à mourir, mais dirigera toute personne qui en fera la demande vers les ressources nécessaires. Les soins palliatifs se veulent une façon humaine d'accompagner la vie, fondée sur les valeurs de compassion, de tendresse, de respect, de don de soi et d'amour.

Afin de soutenir et de respecter l'intimité des personnes, la Résidence Le Monarque offre un environnement paisible. Chacune des chambres est spacieuse et dotée d'une salle de bain privée et d'un divan-lit permettant aux proches d'être présent en tout temps, de jour comme de nuit. La Résidence offre également des aires communes, comme un salon et une dinette.

Équipe interdisciplinaire

Une équipe formée de la direction, de l'équipe médicale et des soins, des bénévoles met tout en œuvre pour répondre aux différents besoins des résidents et de ses proches.

Personnel infirmier et préposées aux soins

Le personnel infirmier et les préposées sont présents en tout temps, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Tous assurent soins et confort auprès des résidents et des proches. Le personnel infirmier assure la gestion et le contrôle des signes et des symptômes. Il supervise les activités des bénévoles aux soins. Il assure une continuité de soins avec l'équipe médicale.

L'équipe médicale

L'équipe médicale est composée d'un groupe de médecins expérimentés en soins palliatifs. Un médecin est disponible en tout temps.

Bénévoles

Les bénévoles aux soins assistent le personnel infirmier dans les activités courantes auprès de la personne en fin de vie, telles que l'hygiène, l'alimentation, etc.

Ces bénévoles sont sélectionnés avec minutie et reçoivent une formation leur permettant d'offrir accompagnement et soutien affectif aux résidents et à leurs proches. Le fonctionnement quotidien de la Résidence serait impossible sans l'apport important de ce groupe de personnes dévouées et attentionnées.

Intervenant psychospirituel

Un intervenant psychospirituel est présent trois jours/semaine. Il offre un accompagnement et un soutien psychologique et spirituel aux résidents et aux proches. Un suivi aux personnes endeuillées est offert gratuitement selon la demande des personnes.

Croyances et coutumes

Les croyances et coutumes des résidents et de leurs proches sont respectées. Selon les besoins, demandes et disponibilités, un accompagnement spécifique peut être organisé à la Résidence.

Politiques

Vous trouverez ci-dessous une description des politiques de la Résidence Le Monarque. Ces politiques doivent être respectées en tout temps par le personnel, les bénévoles et toutes les personnes qui sont de passage à la Résidence. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et vous remercions de votre collaboration.

Frais de séjour

Les résidents sont logés, nourris et soignés gratuitement. Ils doivent toutefois assumer les coûts de leurs médicaments et des objets personnels qu'ils doivent se procurer et apporter avec eux lors de leur admission. Une liste des effets personnels suggérés est jointe en annexe de ce guide.

De plus, les résidents qui reçoivent des soins nécessitant l'utilisation de matériel spécifique doivent l'apporter. Par exemples, pansements, matériel pour stomie...

Médicaments

La Résidence fait appel aux services de pharmacie communautaire pour tous les résidents admis. Le médecin de la Résidence fait les ordonnances pour le résident qui sont envoyées à la pharmacie communautaire de leur choix qui fait livraison de la médication à la Résidence. L'administration de la médication est assurée par le personnel infirmier sur place. Les résidents ou leurs proches doivent assumer les coûts associés à leurs médicaments. Ceux-ci leur sont remboursés, en tout ou en partie, par le régime d'assurance maladie du Québec ou par leur régime d'assurance privée, s'il y a lieu.

La pharmacie demande les informations de carte de crédit et l'adresse postale de la personne qui assume les frais, pour fins de facturation. Si une carte de crédit n'est pas disponible, des arrangements peuvent être pris directement avec la pharmacie.

Pour son admission, le résident apporte sa médication qu'il a déjà en sa possession. Il n'est pas nécessaire de faire un renouvellement de ses prescriptions de médicaments pour l'admission. Suite à l'admission, le médecin révisé, ajuste et fait de nouvelles ordonnances.

Cadeaux

En vertu du code d'éthique de la Résidence, les employés et les bénévoles ne peuvent accepter en leur nom personnel aucun présent ni argent sous forme de cadeau en regard des services ou des soins rendus. Cependant, le présent peut être remis, sous forme de cadeau ou de don, à la Résidence.

Effets personnels

La Résidence Le Monarque devient la maison du résident. Il est permis d'apporter certains effets personnels, tels que des photos, un ordinateur portable, des couvertures, des objets de piété, des livres, etc. Veuillez vérifier au préalable auprès du personnel pour vous assurer que les objets que vous souhaitez apporter sont autorisés. Merci de ne pas accrocher d'objets aux murs. Lors du départ du résident, nous demandons que tous les effets personnels soient retirés.

N.B. : Éviter d'apporter des objets de valeurs. La Résidence n'est pas responsable des bris, pertes ou vols des effets personnels.

Les proches

Les proches peuvent être présents en tout temps. A cet effet, un divan-lit double est disponible dans chacune des chambres. Nous vous demandons d'apporter votre literie. De plus, deux chambres sont disponibles pour les familles. Veuillez-vous référer à la direction générale pour les informations et réservation, si besoin.

A l'admission du résident, le personnel infirmier s'assurera d'identifier un proche qui sera la personne ressource. Cette personne désignée a la responsabilité de répondre aux questions de l'équipe de soins et de recueillir les informations sur l'état du résident. Elle s'assure de partager l'information auprès de l'entourage du résident.

L'équipe de soins discutera avec le résident et/ou sa personne ressource pour connaître les volontés et les décisions prises en ce qui concerne les arrangements funéraires. Au décès, la personne ressource est avisée par l'équipe de soins qui se charge aussi de contacter la maison funéraire. Lorsque la maison funéraire a recueilli le corps du défunt, la personne ressource a la responsabilité de coordonner le ramassage des effets personnels du défunt.

En tout temps, nous vous demandons de signaler votre présence auprès de l'équipe de soins dès votre arrivée à la Résidence, ainsi que votre départ. De plus, les proches peuvent participer aux soins. L'équipe de soins vous guidera.

Visiteurs

La Résidence accueille les visiteurs 24 heures sur 24, selon la volonté du résident et de ses proches. Aucune restriction n'est fixée quant à la durée des visites. Il arrive toutefois que le résident se fatigue ou désire une plus grande intimité. Après vérification, le personnel de la Résidence s'assure alors de faire respecter la volonté du résident et de ses proches. Pour ces raisons, nous demandons aux visiteurs de se présenter auprès de l'équipe de soins, dès leur arrivée avant de se diriger à la chambre du résident. Le nombre de personnes présentes dans la chambre pourrait ainsi être restreint afin d'assurer le bien-être du résident.

Les enfants de tous âges sont les bienvenus en tout temps à la Résidence. Cependant, les enfants en bas âges doivent demeurer sous la surveillance d'un adulte en tout temps et tout lieu. Une salle de jeux est à leur disponibilité.

Nous demandons aux visiteurs de faire preuve de respect et de discrétion envers la clientèle de la Résidence. Entre autre, en chuchotant dans les corridors.

Fumeurs/vapoteurs

Comme dans tous les édifices publics, il est interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur de la Résidence. Le résident, ses proches et visiteurs peuvent fumer à l'extérieur, soit sur la terrasse de leur chambre respective ou à plus de 9 mètres de la Résidence.

Boissons alcoolisées

La consommation de boissons alcoolisées est permise. Toutefois, le résident qui souhaite en consommer doit aviser l'équipe de soins pour assurer un suivi en regard de sa condition et de sa médication. De plus, la Résidence n'accepte et ne tolère aucune forme d'abus ou de comportements déplacés.

Animaux domestiques

Les proches ont la possibilité d'apporter un animal de compagnie qui doit rester dans la chambre du résident. Ils ont la responsabilité de le surveiller en tout temps et l'animal doit circuler en laisse ou dans sa cage de transport. Le comportement de l'animal ne doit pas déranger le bien-être et la quiétude des gens de la Résidence.

Propreté

En saison hivernale, nous vous demandons de laisser vos bottes à l'entrée de la Résidence. Des pantoufles sont mises à votre disposition.

Votre collaboration se révèle essentielle afin de préserver la sécurité et la propreté des aires communes et des chambres.

Services offerts

Toutes les chambres sont identiques et privées. Elles sont équipées de mobilier pour le rangement des vêtements et d'accessoires, d'un petit réfrigérateur, d'une table, de chaises, d'un fauteuil, d'un divan lit, d'une table de chevet, d'un lit électrique, d'un téléphone, d'un téléviseur avec câble, de l'accès internet, de l'air climatisée, d'une toilette, lavabo et douche adaptée en plus de l'air climatisé. De plus, une terrasse extérieure privée est annexée à chaque chambre. **Nous demandons de ne pas déplacer le mobilier ni le sortir sur le balcon.**

Selon les besoins, des équipements adaptés sont disponibles, tels que fauteuil roulant, déambulateur.

La Résidence est équipée d'une salle thérapeutique, soit l'accessibilité avec l'équipe de soins à une grande douche et un bain thérapeutique, en plus d'une salle de coiffure.

Des salons sont disponibles pour le recueillement ou des échanges.

La Résidence comporte aussi une salle à manger ainsi qu'une salle de jeux pour les enfants.

Literie

La literie est fournie pour le lit du résident ainsi que son entretien par la Résidence. Cependant, vous devez apporter votre literie pour le divan lit double et en assurer l'entretien.

Repas

Tous les repas, breuvages et collations sont fournis gratuitement aux résidents qui peuvent boire et manger aux temps souhaités. Les proches et visiteurs peuvent se procurer des repas à faible coût.

Il vous est permis d'apporter de la nourriture de l'extérieur, tel que des plats maisons, épicerie ou restaurant. De plus, un four micro-ondes est à votre disposition à la salle à manger de la Résidence.

Organisme à but non lucratif

La Résidence Le Monarque est un organisme à but non lucratif.

Elle reçoit une partie de son financement du gouvernement, soit le Ministère de Santé et des Services sociaux. L'apport substantiel est recueilli auprès de la générosité et de la contribution de la communauté et de diverses entreprises.

Par ce fait, à tout moment, la Résidence accueille vos dons. Un reçu fiscal est transmis pour tout don de plus de 20\$.

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

En personne ou en ligne au : www.residencelemonarque.com

Par la poste au : 41, chemin des Presqu'îles, Plaisance (Québec) J0V 1S0

Merci!

Au nom de la Résidence Le Monarque,

Manon Cardinal,
Directrice générale

Annexe 1 : Liste des effets personnels

Le résident doit apporter :

- Sa carte d'assurance maladie (pour assurer son identification)
 - Ses médicaments
 - Effets personnels recommandés :
 - . Lingettes humides
 - . Mouchoirs
 - . Savon/shampooing et revitalisant
 - . Brosse à dents/dentifrice/rince-bouche sans alcool – boîte à dentier/pastilles à dentier
 - . Rasoir/crème à raser
 - . Crème hydratante/baume à lèvres. Désodorisant
 - . Brosse à cheveux
 - . Culottes d'incontinence
 - . Vêtements confortables (jour/nuit)
 - . Chaussures et pantoufles antidérapantes
 - Effets personnels facultatifs :
 - . Couvertures/oreillers personnels
 - . Produits de maquillage/manucure
-
- **Évitez d'apporter des objets de valeurs**

N.B. : Les proches qui utilisent le divan-lit (double) pour y dormir doivent apporter la literie requise.